

A RETOURNER

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

LOURDES du 31 juillet au 7 août 2025 (6 jours—7 nuits)

A retourner avant le 30 juin 2025 dans la limite des places.

Nom du responsable :

.....

Vous venez pour la première fois à Lourdes : oui non

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél fixe : Tél portable :

E-mail

Date de naissance Nationalité

Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire)

Nom..... Prénom

Tél fixe Tél portable

De façon générale, ce pèlerinage est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Besoin(s) particulier(s) pour les personnes à mobilité réduite

TRANSPORT en autocar « Royal Class » :

Lieux de départ : BERCK BOULOGNE CALAIS EPERLECQUES BETHUNE LENS ARRAS

Adulte : 270 €

Enfant—12 ans : 225 €

Prix du transport

A €

Frais Sanctuaires, frais d'inscription, livret du pèlerin et foulard (obligatoires)

B 64,00 €

Assurance

C 6,00 €

HEBERGEMENT : Nom de l'hôtel :

Devons-nous réserver l'hôtel : oui non - Chambre : individuelle double* couple triple

À partager avec :

Régimes spéciaux

** A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée. Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le complément chambre individuelle vous sera facturé.*

Réservation du déjeuner du 1er août au dîner du 6 août, pension complète.

Prix de l'hébergement

D €

Don à la Direction des Pèlerinages (facultatif)

E €

HORAIRES : Départ du Pas de Calais : le 31 juillet en fin de journée, de Lourdes : le 6 août en fin de journée

Arrivée à Lourdes : le 1er août en matinée, dans le Pas de Calais : le 7 août en fin de matinée

REGLEMENT :

Montant total de mon pèlerinage :

(A+B+C+D+E)

= €

Espèces Chèques Vacances Chèque (à l'ordre de la Direction des Pèlerinages)

CB (à la Direction des Pèlerinages)

Virement bancaire effectué le IBAN FR76 3000 3001 5000 0372 6005 252

Possibilité de régler en plusieurs fois, prendre contact avec la direction des pèlerinages

Je soussigné (prénom et nom) :

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de participation et atteste avoir lu la notice distribuée par la mutuelle St Christophe

Fait à :

Signature (obligatoire)

Le



AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

J'autorise la Direction des Pèlerinages rattachée à l'Association Diocésaine d'Arras sis 103 rue d'Amiens—62000 ARRAS à :

- utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : oui non
- Transmettre mes coordonnées, (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage: oui non

J'autorise l'Association Diocésaine d'Arras à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

oui non

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ce pèlerinage organisé par le diocèse d'Arras, autorise :

- ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction des pèlerinages :
 oui non
- l'utilisation des images et sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation (newsletter, page Facebook, site du diocèse d'Arras)
 oui non

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse d'Arras, à titre gracieux.

oui non

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée. Pour les pèlerinages dont la périodicité est annuelle, le consentement est donnée jusqu'à la promotion du pèlerinage de l'année suivante.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse d'Arras à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse d'Arras et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable de la direction des pèlerinages .

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au

traitement de vos données à caractère personnel. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse d'Arras à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages — 103 rue d'Amiens — CS 61016—62008 ARRAS Cédex.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse d'Arras contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier.

Frais d'annulation transport :

- à plus de 30 jours avant le départ un montant de 50 € sera retenu.
- moins de 10 jours : 75 % du prix du pèlerinage sera retenu.
- moins de 2 jours : 100 % prix du pèlerinage sera retenu.

Frais d'annulation hébergement :

- moins de 4 jours avant le départ : 1 pension complète sera facturée.
- le jour du départ : 2 pensions complètes seront facturées.

Signature : La Direction des Pèlerinages



Signature : le pèlerin